

# Une histoire européenne

## Le refuge et la rafle de la colonie des enfants d'Izieu

Pierre-Jérôme Biscarat\*



Le 6 avril 1944, sur ordre du *SS-Obersturmführer* Klaus Barbie, deux officiers de la *Gestapo* de Lyon, accompagnés de soldats de la *Wehrmacht*, procèdent à la rafle de la colonie des enfants réfugiés d'Izieu, une petite commune de 150 habitants du département de l'Ain située à 80 kilomètres à l'est de Lyon.

### Die Kinder von Izieu

Die tragische Geschichte der 44 jüdischen Kinder des Waisenhauses im 150-Einwohner-Ort Izieu, die am 6. April 1944 auf Befehl des Lyoner Gestapo-Chefs Klaus Barbie zusammen



mit sieben Erwachsenen verschleppt und in Vernichtungslager deportiert wurden, u. a. der 8-jährige Georges Halpern, genannt Georgy.

*La Maison d'Izieu* ist heute eine Gedenkstätte. Red.

« *Chère maman*

*Je suis bien arrivé à Izieu. Je regrette que je suis pas resté chez toi encore quelques jours. Et je m'amuse bien et je suis en bonne santé. La guerre sera bientôt finie ; je viendrai chez toi et on ira à Vienne et on sera réuni : Grand-mère sera plus toute seule. Il fait très chaud à Izieu. J'ai fait très long voyage on n'est venu m'attendre à Belley. Es-tu en bonne santé. Je t'embrasse de tout mon cœur. Georgy »*

Georges Halpern, dit Georgy, écrit cette lettre dans la deuxième quinzaine du mois de mai 1943. Il vient juste de trouver refuge à la Colonie d'Izieu. Georges est né à Vienne, en Autriche, le 30 octobre 1935, d'une mère viennoise et d'un père d'origine polonaise. Julius Halpern est né à Lemberg en 1905, Serafine Friedmann à Vienne en 1907. Moins de trois ans après la naissance de leurs fils, l'Autriche est annexée au *Reich* nazi en mars 1938. Les Halpern quittent leur pays, probablement avant la « nuit de cristal » du 9 novem-

bre 1938. Comme de nombreux juifs, ils trouvent refuge en France. Le répit est de courte durée puisqu'ils subissent les mesures d'exclusions de la Troisième République finissante puis celles de l'antisémitisme d'Etat du régime de Vichy. Séparé de ses parents, Georgy est confié à une organisation juive, l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE), une organisation juive tolérée par Vichy, créée en 1912 en Russie, et qui se consacre à l'aide et à la libération des enfants.

Georgy est placé successivement dans de nombreuses maisons d'enfants avant de rejoindre la Maison d'Izieu dirigée par Sabine Zlatin. Son père a trouvé refuge à Lyon. Sa mère est alors pensionnaire au sanatorium de l'Espérance à Hauteville, située à une cinquantaine de kilomètres d'Izieu.

Lorsque la *Gestapo* procède à la rafle de la colonie, 53 personnes sont présentes : 45 enfants et huit adultes. Seul Léon Reifman, 30 ans, parvient à s'échapper. Il était revenu voir ses parents, sa sœur

\* Pierre-Jérôme Biscarat est Membre du service pédagogique de la Maison d'Izieu et de la commission Enseignement de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah ; il siège dans les conseils scientifiques du Mémorial de Caen et du Centre de ressources pour la recherche et l'enseignement sur la Shoah à l'Est de l'université Paris-Sorbonne (Paris IV)-Yahad-In Unum.

et son neveu. Prévenu par sa sœur de l'arrivée des soldats, il saute par la fenêtre du premier étage et se cache dans les buissons (grâce à une chaîne de solidarité locale, il termine la guerre à Montpellier sous une fausse identité). René Wucher, huit ans, est descendu d'un des deux camions, lors d'un arrêt à Brégner-Cordon, le village le plus proche. Il doit son salut au fait d'avoir été reconnu par la sœur de la concubine de son père comme un enfant non-juif. La logique de l'opération de la *Gestapo* est génocidaire. Seuls les juifs sont pourchassés. Sur les 44 enfants, 42 sont déportés par cinq convois successifs depuis Drancy à Auschwitz II-Birkenau entre le 13 avril et le 30 juin 1944 avec six adultes de la colonie. Deux adolescents sont déportés à Reval, en Estonie, où ils sont assassinés avec le directeur, Miron Zlatin. Au total, sur 51 personnes arrêtées

et déportées (44 enfants et sept adultes), il y aura une seule survivante, Léa Feldblum, une éducatrice.

Le 10 avril, la poste de Brégner-Cordon retourne la lettre de Serafine Halpern adressée à son fils Georgy. Au dos, l'inscription indique que « *le destinataire n'a pu être atteint* ».

## De l'exception à l'exclusion

Georgy Halpern est un enfant d'immigrés juifs, tout comme les 44 enfants de la Maison d'Izieu. Répartis en 31 familles, huit sont nés en Belgique, sept en Allemagne, sept en Autriche, un en Pologne, sept en Algérie et 21 en France. Pour les 21 enfants nés en France, issus de dix familles, les parents sont tous d'origine étrangère. Ils sont majoritairement nés en Pologne puis en Allemagne, en Russie, en Ukraine, en Hongrie et en Roumanie.

Au total, les parents des 44 enfants d'Izieu sont originaires de dix pays : l'Algérie (française à l'époque), l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Pologne, les Pays-Bas, la Roumanie, la Russie, la Tché-

coslovaquie et l'Ukraine. En fonction de leur origine et de leur date d'arrivée en France, quatre groupes de familles se dessinent : celles qui sont originaires de l'Est de l'Europe et d'Algérie, venues en France dans l'entre-deux-guerres ; les familles autrichiennes qui fuient leurs pays après l'*Anschluss* en 1938, et les juifs allemands du pays de Bade et du Palatinat expulsés vers le sud de la France en octobre 1940.



Coll. succession Sabine Zlatin

Bien avant Vichy, les trois premiers groupes ont eu à subir les mesures xénophobes de la fin de la Troisième République. Le décret-loi du 12 novembre 1938 prévoit la création de « *centres spéciaux* » pour les « *étrangers indésirables* ». Il marque le début de la politique d'internement française. Début 1939, l'exode massif de 500 000 républicains espagnols accélère ce processus. Le 3 septembre 1939, le jour de la déclaration de la guerre, les préfets reçoivent un télégramme, dans le cadre de l'état de siège, pour « *la concentration des nationaux de l'Empire allemand* ». 12 000 Allemands et 5 000 Autrichiens dont de nombreux juifs subissent l'internement. D'« *étrangers indésirables* », ils deviennent « *ressortissants d'un pays ennemi* », alors qu'ils sont persécutés par ce même pays et que certains d'entre eux ont combattu le nazisme. En juillet 1940, une mission d'inspection allemande, la mission Kundt en recensait plus de 100, uniquement pour la zone sud. Vichy, régime autoritaire et raciste, hérite de cette infrastructure vouée à l'exclusion. Avec le maréchal Pétain, d'une logique d'exception, la France va

basculer dans une logique d'exclusion.

Vichy promulgue en octobre 1940 par décret trois lois définissant le « *statut des israélites* ». La loi du 4 octobre vise directement les juifs étrangers. Elle repose sur les deux piliers idéologiques du régime : la xénophobie et l'antisémitisme. L'article 1<sup>er</sup> stipule que « *les ressortissants étrangers de race juive pourront à dater de la promulgation de la présente loi être internés dans des camps spéciaux par décision du préfet du département de leur résidence* ». Pour ceux qui ne sont pas internés, l'article 3 précise que « *les ressortissants étrangers de race juive pourront en tout temps se voir assigner une résidence forcée par le préfet du département de leur résidence* ».

Les familles des enfants d'Izieu sont pleinement touchées par ces lois. Considérés comme juifs étrangers, ils se retrouvent internés dans les nombreux camps d'internement français. Les conditions de vie sont dramatiques. Seules des œuvres caritatives aident les internés. Parmi elles, l'OSE se consacre à la libération des plus jeunes en les plaçant dans des « *homes* » c'est-à-dire des maisons d'enfants réfugiés. A l'initiative de l'une de ses infirmières, Sabine Zlatin (née à Varsovie en 1907, elle émigre en France en 1926, où elle rencontre son futur mari Miron Zlatin, né en 1904 en Russie. Tous deux sont naturalisés Français le 26 juillet 1939), des enfants sont accueillis à partir de 1941 au Solarium marin de Palavas-les-Flots près de Montpellier. Parmi eux, il y a Georgy Halpern libéré du camp de Rivesaltes.

En France, comme dans tous les pays de l'Europe occupée, l'année 1942 marque la mise en place par les nazis d'une politique d'extermination systématique des juifs. L'antisémitisme d'Etat de Vichy vient se greffer sur la logique de déportation nazie. Suite aux accords conclus entre la SS et Pierre Laval, chef du gouvernement, 20 000 juifs sont arrêtés à Paris et sa région en juillet ainsi que 10 000 autres dans la zone occupée pour le mois d'août 1942, principalement « *puisés* » dans les camps d'internement. De nombreuses familles sont séparées. Les enfants sortis des camps français sont désormais, en grande partie, orphelins.

Le 8 novembre 1942, les Alliés débarquent en Afrique du Nord. En réaction, les Allemands envahissent la zone non-occupée le 11 novembre. Les Italiens occupent les départements de la rive

gauche du Rhône. Ils appliquent une politique de bienveillance à l'égard des juifs. Les réseaux de sauvetage concentrent leurs efforts pour migrer vers cette zone refuge. A Montpellier, les bureaux de l'OSE ferment, et l'on cherche à disperser les enfants placés dans les *homes*. Roger Fridrici, responsable du Bureau des Etrangers de la préfecture de l'Hérault, fidèle soutien de l'OSE, attire l'attention de Sabine Zlatin sur le sort de la Maison de Campestre à Lodève où sont réfugiés une quinzaine d'enfants. Il lui conseille de gagner l'Ain. Il connaît un contact sûr pouvant les aider à s'installer. Il s'agit de Pierre-Marcel Wiltzer, le sous-préfet de Belley. En outre, la région bénéficie de trois atouts majeurs pour établir un refuge sûr : elle est située en zone de montagnes ; elle est rattachée administrativement à la zone italienne où la bienveillance à l'égard des juifs est désormais avérée ; enfin, elle est à proximité de la frontière suisse.

Le 20 février 1943, Sabine Zlatin, sous couvert de l'OSE, prie le préfet de l'Ain de bien vouloir l'autoriser « *à rechercher et ouvrir une maison d'enfants* ». Elle doit alors gérer la question des éducateurs juifs étrangers chargés de l'encadrement. Il s'agit des assignations à résidence. Sabine Zlatin suit la procédure légale. Elle transmet les noms à la préfecture de l'Hérault qui les communique à celle de l'Ain. Le préfet de l'Ain valide les assignations à résidence. Parallèlement, Pierre-Marcel Wiltzer propose à Sabine Zlatin plusieurs maisons pour accueillir la colonie. Son choix se porte sur une grande bâtisse située à Izieu.



Coll. succession Sabine Zlatin

Le 5 mai, le Préfet de l'Ain donne officiellement son accord pour le transfert de la Maison de Campestre à Izieu. C'est donc au milieu du mois de mai 1943, dans un cadre campagnard et montagneux, isolé des grands centres urbains, que

Georges Halpern, en compagnie de 13 autres enfants, trouve refuge.

Des enfants pour la plupart orphelins, dont les parents ont été déportés, ne cessent d'arriver entre juillet et septembre 1943. En août 1943, au moins 70 enfants sont présents à la colonie sans compter les adultes. La colonie d'Izieu devient une plaque tournante et constitue une étape dans le sauvetage des enfants. Certains enfants restent quelques semaines ou quelques mois avant de rejoindre une autre colonie, une institution religieuse, une famille d'accueil, un parent ou une filière clandestine pour gagner la Suisse. Au total, entre mai 1943 et avril 1944, la colonie accueille 106 enfants, majoritairement juifs. Sur la totalité, huit ne sont pas juifs et l'identité juive de huit autres enfants n'est pas établie. Pour les 90 enfants juifs restant, il sont tous étrangers, nés de parents étrangers ou juifs d'Afrique du Nord. Le 8 septembre 1943, l'Italie capitule. Les Allemands occupent

alors l'ex-zone italienne et procèdent ainsi au repérage, à l'arrestation et à la déportation des juifs réfugiés. Et même dans un lieu aussi isolé qu'Izieu, le 6 avril 1944, à deux mois du Débarquement, la Gestapo de Lyon trouve les enfants. En l'état actuel des recherches, nous ne savons toujours pas comment Klaus Barbie a obtenu l'information selon laquelle une colonie d'enfants juifs résidait à Izieu.

Etrangers, Français nés de parents étrangers ou récemment naturalisés, les 44 enfants et les sept adultes juifs de la Maison d'Izieu ont vécu successivement l'exclusion, les déplacements, l'internement, les séparations, la déportation avant d'être assassinés, à l'exception d'une éducatrice. Bilan : 98 % de victimes. La tragédie d'Izieu revêt une valeur symbolique dans l'histoire de la Shoah en France et en Europe. Avec leurs familles, ces enfants ont été broyés à la fois par l'antisémitisme souverain de Vichy, la politique de collaboration et le dispositif génocidaire nazi.



TOUT HOMME EST UN  
MORCEAU DE CONTINENT,  
UNE PART DU TOUT,  
LA MORT DE TOUT HOMME  
ME DIMINUE, PARCE  
QUE JE FAIS PARTIE  
DU GENRE HUMAIN.

#### Bibliographie

- Pierre-Jérôme Biscarat, *Izieu, des enfants dans la Shoah*. Fayard, 2014, 332 pages.
- Anne Grynberg, *Les Camps de la honte. Les internés juifs des camps français, 1939-1944*. Poche, 1999, 409 pages.
- Serge Klarsfeld, *Les enfants d'Izieu, une tragédie juive*. Association Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France, 1984, 128 pages.
- Serge Klarsfeld, *En souvenir de Georgy : lettres et dessins de la maison d'Izieu*. Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France, 1997, 48 pages.
- Jean-Louis Panicacci, *L'Occupation italienne. Sud-Est de la France, juin 1940-septembre 1943*. Presses universitaires de Rennes, 2010, 439 pages.
- Denis Peschanski, *La France des camps. L'internement 1938-1946*. Gallimard, 2002, 555 pages.
- Henry Rousso, *Le régime de Vichy*. Collection Que sais-je ?, Presses universitaires de France, 2007, 128 pages.
- Richard Schittly, *Izieu, l'innocence assassinée*.

Contribution à la mémoire des enfants juifs raflés le 6 avril 1944 ; préface de Sabine Zeitoun. Editions Comp'Act, 1994, 168 pages.

- Pierre-Marcel Wiltzer, *Sous les feux croisés. Parole de Préfet* ; préface de Bertrand Poirot-Delpech. Comp'Act, 1999, 223 pages.
- Sabine Zlatin, *Mémoires de la « Dame d'Izieu »* ; avant-propos de François Mitterrand. Gallimard, 1992, 165 pages.